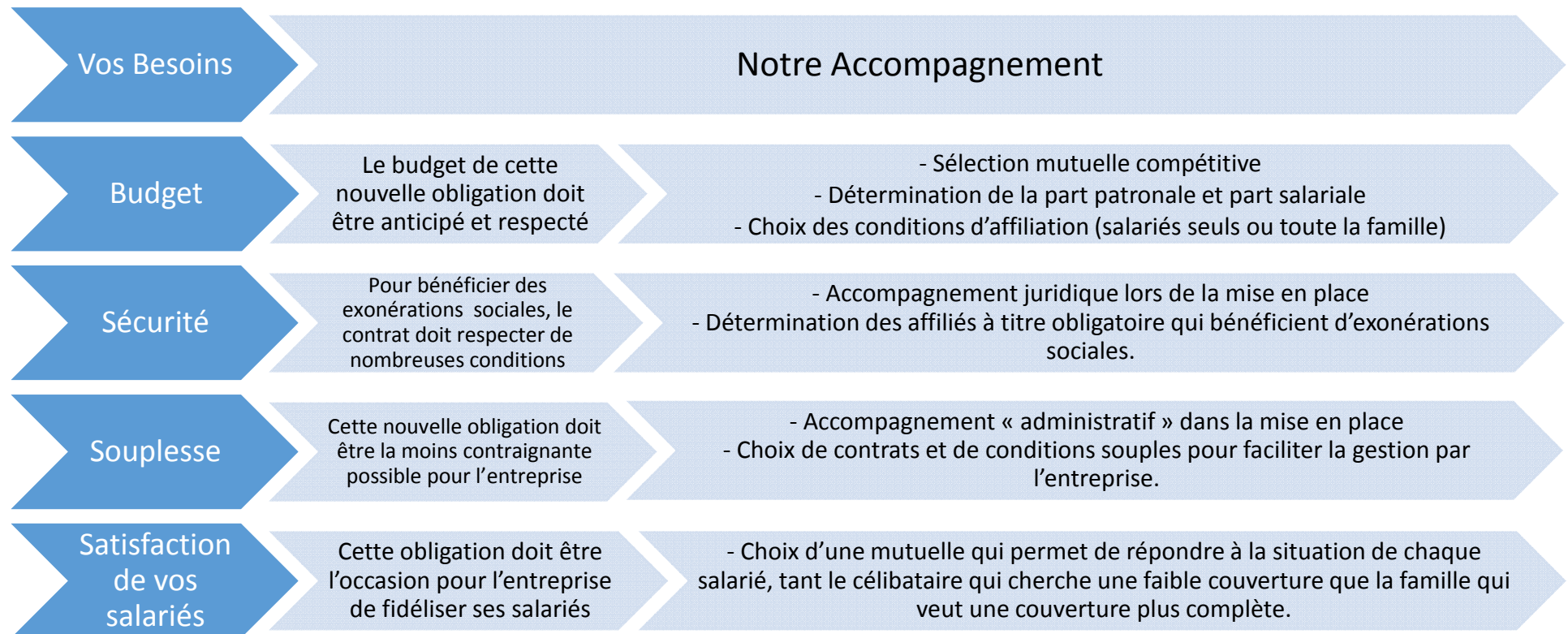


# Généralisation Mutuelle Entreprise au 01/01/2016

## Vos besoins / Notre accompagnement



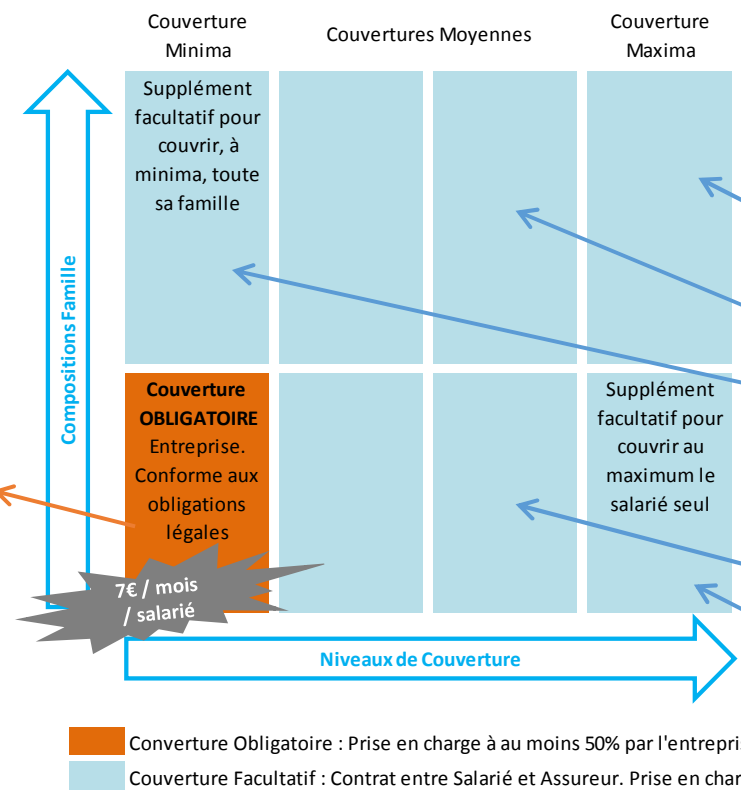
# Généralisation Mutuelle Entreprise au 01/01/2016

## Notre contrat « Type » : un contrat Unique, à tiroir.



### ❖ Notre contrat Type :

- Les besoins de l'entreprise :**
- Avoir un budget limité
  - Répondre aux obligations légales et ne prendre aucun risque vis-à-vis de l'URSSAF
  - Souplesse : ne pas imposer de couvertures obligatoires trop importantes aux salariés
  - Laisser la possibilité aux salariés qui le souhaitent de prendre à leur charge des couvertures plus larges.
  - Eviter de devoir « gérer » les choix et changements de famille des salariés.
  - Simplifier la fiche de paie en ne gérant que la cotisation obligatoire : la cotisation supplémentaire est directement payée par le salarié auprès de l'assureur



- Les besoins des salariés :**
- Pouvoir choisir librement leur niveau de couverture et leur budget.
  - Pouvoir rattacher leur famille
  - Avoir une seule mutuelle pour éviter des déperditions de cotisations et de formalités administratives.
  - Bénéficier sur les suppléments facultatif d'un contrat « groupe » négocié avec un tarif compétitif.
  - Pouvoir changer d'option selon l'évolution de leur famille (naissance, divorce, conjoint qui change d'entreprise, etc...)

### ❖ Nos partenaires :



❖ **Votre interlocuteur :**  
**Geoffrey Michel**  
[geoffrey.michel@exco.fr](mailto:geoffrey.michel@exco.fr)  
 03 29 81 43 35

